

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 série Extrême Glisse

Article 1 :

CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2018

Liste des épreuves du Championnat PACA 2017/2018 et des sélections au championnat de France Espoirs : (voir calendrier officiel sur le site de la FFVoile)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le niveau technique 3 FFVoile est requis pour y participer: l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents et le délégué de ligue pourront décider le cas échéant de refuser la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

Ch PACA 1 : ligue itinérante G5B: le 15 Octobre 2017(Neptune/HWO ou CNM)

Ch PACA 2 : ligue itinérante G5B : les 18 et 19 novembre 2017 (CNM / HWO ou Neptune)

Ch PACA 3 : ligue itinérante G5B: le 17 décembre 2017 (CNM / HWO ou Neptune)

Ch PACA 4 SLF1: ligue itinérante G5A: le 18 février 2018 (Neptune-HWO-CNM)

Ch PACA 5 SLF2 : Inter ligue itinérante G4A:Le 17 et 18 MARS 2018 (CNM-HWO- L10)

Ch PACA 6 SLF 3: ligue itinérante G5A:Le 25 MARS 2018 (CNM-HWO-Neptune)

Ch PACA 7 SLF4 : Inter ligue itinérante G4A:Le 7 et 8 AVRIL 2018 (CNM-HWO- L10)

Ch PACA 8 SLF 5: ligue itinérante G5A:Le 20 MAI 2018 (CNM-HWO-Neptune)

Ch PACA 9 SLF 6: Finale de ligue G5A:Le 2 et 3 Juin 2018 (CN Marignonais)

Seules les régates courues sur le territoire PACA seront prises en compte pour le championnat PACA, en revanche les sélectives pour le championnat de France peuvent être courues en dehors du territoire PACA lors des épreuves inter ligues.

Article 2 :

Validation et classement :

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 4 courses et 2 épreuves à partir de 7.

Article 3 :

QUALIFICATION des grades 5 vers les grades 4 :

Il n'y a pas de sélection pour accéder au Grade 4 (Inter ligue). Toutefois, les coureurs devront avoir un niveau technique 3.

Les Monégasques seront intégrés comme les autres coureurs, dans le championnat PACA et dans les quotas PACA pour la sélection au championnat de France.

Article 4:

Équipes régionales (stages et régates):

Des stages et des épreuves peuvent être programmés dans la saison :

- 1 stage régional tous niveaux pendant les vacances de Pâques.
- 1 Stage Minimales et 1ère année cadet première semaine de Juillet Embrun.
- 1 stage de préparation au championnat de France réservé aux sélectionnés la semaine précédant le championnat.

Articles 5 :

Encadrement des épreuves et des stages :

Tous les stages régionaux programmés et les épreuves nationales (Championnat de France) seront encadrés par des entraîneurs missionnés par la ligue ou les Comités départementaux). Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

Article 6 :

1) Jauge du championnat de ligue et sélection au championnat de France:

-Planches de slalom

Avec pour les minimes, cadets et les juniors féminines l'utilisation de la RRD FIRE RACE 120 en cours d'année avec application de la jauge fédérale en vigueur.

Surface maximum de 6.8 m² pour les minimes. : avec maxi 3 cambers.

Surface maximum de 7.8 m² avec 3 cambers maxi pour les cadets

Surface de voile maximum de 7,8m² avec 3 cambers pour les juniors féminin.

Wishbones aluminium, mât libre.

-Pour les espoirs 17/20ans la sélection aux championnats de France se fait en F42 avec utilisation de 2 flotteurs de production de largeur maximum de 0,85 m, et 4 gréements libres et ailerons libres.

Des invitations pourront être demandées par un entraîneur de club pour les coureurs évoluant en F31 en accord avec l'entraîneur de ligue et le délégué de la ligue.

-Pour les seniors la jauge est libre de type slalom.

2) Conditions d'organisation des épreuves de Funboard:

LES HORAIRES : Le 1er signal d'avertissement possible pour la journée est fixé à 11h pour une épreuve sur un jour ou 14h 00 pour une épreuve se courant le samedi en dehors des vacances scolaires.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS : La licence avec visa médical, la carte de port de publicité si nécessaire, l'autorisation parentale pour les mineurs.

VOS INTERLOCUTEURS

Laurent GAILLOT

Conseiller Technique Sportif

Tristan PEYROTTE

Coordonnateur Technique PACA Extrême Glisse

Marie JARRIGE

Délégué de Ligue

Renaud MADIER

Élu de la ligue au windsurf